



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

ARCHE DE LA DÉFENSE
92055 PARIS LA DÉFENSE

Direction générale de l'énergie et du climat
Service du climat et de l'efficacité énergétique

Paris, le - 5 DEC. 2012

Sous-direction de la sécurité et des émissions des véhicules

Objet : Demande d'homologation d'un type d'avertisseur sonore spécial des véhicules de catégorie A
Référence : MsPs5+ POL

Monsieur le Directeur,

En réponse à votre demande d'homologation du type avertisseur sonore spécial des véhicules de catégorie A

Tonalité : Police

Marque : MERCURA

Type : MsPs5+ POL (12 ou 24 Volts)

Le dispositif est constitué d'une sirène de commande électronique MsPs5+ POL et son haut-parleur HP-M.

Nom et adresse du fabricant du dispositif : MERCURA
Rue Louis Pasteur
ZA Les Gailletrous
41260 La Chaussée St Victor (France)

Je vous informe, qu'en application des dispositions des articles du Code de la Route R10.5, R21, R28, R35, R42, R43.6, R92 (5°), R95, R96, R175 et R181 et compte tenu du procès-verbal de l'UNION TECHNIQUE DE L'AUTOMOBILE, DU MOTOCYCLE ET DU CYCLE délivré le 20/11/12 sous le numéro 12/08573, ce dispositif est agréé sous le numéro, **T.P POL 12176**.

Remarque : le seuil du niveau sonore est dérogé à 100 dB(A) au point 4 pour la position nuit de l'annexe IV du cahier des charges annexé à l'Arrêté Ministériel du 03/11/1987.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le sous-directeur de la Sécurité et des Emissions des véhicules

MERCURA
Rue Louis Pasteur
ZA Les Gailletrous
41260 La Chaussée St Victor
FRANCE


Daniel KOPACZEWSKI